

Enfance en ligne, la parentalité à l'ère d'Internet

25-26 avril 2006

Les CEMEA ont participé (François Laboulais et Christian Gautellier) à ces journées d'étude, organisées par l'UNAF, le CIEM, Microsoft et Le Défenseur des enfants. Elles se sont déroulées dans le contexte de la mise en place de nouveaux dispositifs gratuits et systématiquement proposés par les opérateurs, sur Internet et les téléphones portables. Christian Gautellier, en tant que Vice Président du CIEM a participé à une table ronde « Parentalité et Internet, regards croisés », aux côtés de Giuseppe de Martino, Président de l'Association des Fournisseurs d'Accès à Internet (AFA), de Jean-Marie Danjou, Délégué général de l'Association Française des Opérateurs de téléphonie mobile (AFOM) et de Patrice Chazerand, Délégué général de l'Interactive Software Federation of Europe (ISFE).

Il est important pour des associations pédagogiques comme les Ceméa, de poursuivre cette réflexion croisant les thèmes de la protection de l'enfance, de l'éducation et aussi des dimensions législatives en place, et avoir un regard critique sur les dispositifs proposés, afin de les promouvoir ou non, d'en proposer des améliorations ou de prendre des initiatives...

Extraits de l'intervention de Christian Gautellier, directeur des publications et de la mission « Enfants, écrans, jeunes et médias » des CEMEA

« Le CIEM est un collectif inter-associatif sur les questions de l'enfance et des médias. On voit bien, aujourd'hui, les enjeux économiques, industriels et en termes de politiques publiques liées aux usages du numérique et des médias. Il était très important, pour le CIEM, de rassembler l'ensemble des acteurs éducatifs (associations familiales, associations de parents, syndicats enseignants, associations de jeunesse et d'éducation populaire ou spécialisée...) afin de pouvoir discuter, prendre des orientations et peser sur les décisions politiques. Souvent, nous sommes en effet dans des rapports de force, face à des enjeux économiques, industriels et de parts de marché, où les enjeux éducatifs risquent de passer au second plan.../... »

« Plus généralement, si nous nous félicitons des initiatives qui sont prises pour améliorer les outils d'accompagnement à la disposition des familles, on peut se souvenir que pendant plusieurs années, le seul message délivré par les industriels consistait à dire : « équipez-vous, équipez-vous, se plonger dans l'univers de l'Internet favorisera la connaissance et la réussite scolaire de vos enfants ». Le discours a bien changé aujourd'hui et s'est presque inversé : il s'agit de se demander à quoi les outils peuvent servir avant de les acquérir.../... »

« Nous considérons que l'espace médiatique est un espace public. Or dans les écoles, qui constituent un autre espace public, regardez les contraintes qui existent : on ne peut pas faire n'importe quoi. Dans l'espace médiatique, il existe certes des difficultés, liées notamment à la mondialisation des diffuseurs et des contenus. Mais cela ne justifie pas qu'on puisse faire n'importe quoi et il faut commencer par appliquer la loi là où elle peut s'appliquer.

On sait que la publicité sur des écrans, pour des enfants de moins de 6 ou 7 ans, constitue une agression. Tous les experts en sciences de l'éducation vous le diront, car les enfants ne font pas la distinction entre différents types de messages. Mais cette expertise se heurte à des enjeux économiques considérables et à une production commerciale internationale. En Suède, les écrans publicitaires sont interdits dans des domaines fréquentés par les enfants. Cela dit, le problème est complexe car il a été posé lorsque la Suède a pris la Présidence de la

Commission européenne ; mais on s'est aperçu que France 3, qui est le premier producteur de dessins animés en France (souvent de qualité), puise ses ressources dans la publicité. L'interdiction pourrait donc fragiliser le diffuseur français, bien que les contenus qu'il propose soient tout à fait de qualité pour les enfants. Cela pose notamment la question des aides publiques aux programmes de qualité pour les enfants, dans les médias comme sur Internet.../... »

« Dans une rue, il existe des règles à respecter : un sex-shop ne peut s'installer juste à côté d'une école, par exemple. Si l'enfance constitue le centre de nos préoccupations comme chacun l'affirme, il faut aller jusqu'au bout de ce que cela implique, sans hypocrisie. Un article paru dans *Le Monde* démontait, récemment, les mécanismes et les enjeux économiques présents derrière l'industrie pornographique. Il est clair qu'on n'arrivera jamais à tout bloquer. Mais face à de tels enjeux, est-on capable de mettre en avant d'autres enjeux et d'autres valeurs pour la société ? La réponse résidera nécessairement dans l'éducation. Ce n'est pas neutre que de proposer d'emblée l'accès à un service avec la possibilité ultérieure, sur demande, de le bloquer, ou d'inverser les choses en rendant nécessaire une demande explicite pour obtenir l'accès à certains types de contenus. »

« Au CIEM, nous souhaiterions qu'un opérateur qui possède des tuyaux et qui donne accès à des contenus, qui a tous les chiffres en main (concernant la tranche d'âge du public de telle tranche horaire, par exemple), reconnaisse sa co-responsabilité, en prenant acte du fait que, par exemple, tel jeune public aura accès aux contenus qu'il met à la disposition du public.../... »

« Regardons les actes, et examinons s'ils sont à la hauteur des défis qui se dessinent. Claire Brisset, avec qui nous travaillons depuis de nombreuses années, évoquait hier ce qu'elle pointait du doigt dans le rapport qu'elle a rédigé en 2002. Nous pourrions faire le point sur ce qui a avancé depuis. Un certain nombre d'initiatives existent mais je pense qu'elles sont encore insuffisantes. La réponse massive réside, à mon avis, dans l'éducation, sachant qu'il existe plusieurs types d'enfants. Pour les collégiens et les adolescents de cette tranche d'âge, par exemple, je pense que la réponse réside dans la responsabilisation, ce qui signifie que l'école et les parents ont un rôle à jouer, dans un esprit de dialogue. Les pouvoirs publics doivent aussi prendre en compte l'ensemble des pratiques et des usages de l'Internet par les jeunes – alors que certains usages de coopération et d'échange vont basculer du côté des délits.

Nous nous félicitons du travail qui a été effectué sur les jeux vidéo. Mais nous demandions depuis l'an 2000, avec Claire Brisset une cohérence dans les signalétiques proposées dans l'ensemble des médias, sachant que l'enfant recherchera des contenus similaires sur plusieurs supports. Or, il n'existe toujours pas de classification unique : la signalétique relève parfois du ministère de la Justice, parfois du ministère de l'Intérieur, sans parler de la diversité qui existe à l'échelle européenne. On n'a donc pas beaucoup avancé, de ce point de vue et cela n'aide pas les familles.../... »

« Je suis également inquiet, car il est clair que nous n'allons pas toucher toutes les familles. Les plus démunies, en particulier, risquent de rester à l'écart des initiatives de prévention et d'information qui sont prises. Des écarts pourraient ainsi se creuser. Certains ont estimé, hier, que la fracture numérique se résorbait. Mais les actions restent timides face à ce risque. Je pense que nous devons être attentifs à cette question, en tant qu'associations. Cela pose le problème de dispositifs différenciés. C'est pourquoi je soulignais que les médias de masse devaient être fortement mobilisés. De façon générale, de quelle façon sont traités, à la

télévision, les problèmes qu'ont les parents de gestion de leur relation de parentalité ? Ils sont traités dans des émissions de télé-réalité. Ce n'est pas la meilleure façon de les aborder car cela met l'accent sur les comportements les plus spectaculaires au détriment des valeurs que les familles ou l'école cherchent à transmettre aux enfants. C'est la raison pour laquelle le CIEM insiste sur la notion de responsabilité globale. »

Vous pouvez vous reporter au compte rendu complet de cette table ronde

<http://download.microsoft.com/download/1/8/B/18B75A42-12C3-44F8-A1EB-800019CA6DF2/Retranscription26avril.pdf>

Ou plus globalement à celui de l'ensemble de la manifestation, présentant notamment des vidéos courtes de témoignages d'enfants et le compte rendu des ateliers (téléphonie mobile, jeux vidéo : système PEGI, Internet).

<http://www.microsoft.com/france/apropos/enfance-en-ligne/default.aspx>